

accrue, et leur permettre, alors que toute translation devrait les décolorer et leur être fatale, d'agir par les moyens de l'art sur des hommes auxquels cet art n'apporte que leur écho et leur reflet. Livre local? Livre régional? Oui, si l'on ne considère que le bout de champ ou le coin d'horizon qui lui sert de point de départ. Mais, à tout prendre, oeuvre d'art qui accède aux plus vastes étendues du général, puisque les concordances qu'elle cherche à rétablir entre les plus humbles choses de la terre et les parties les plus sensibles de nos coeurs sont du ressort de l'universelle poésie ».

A. P.

LE CRÉPUSCULE DES NATIONS BLANCHES, par
Maurice Muret. — Payot, Paris, 1926.

L'auteur de cet ouvrage, étudiant l'histoire politique contemporaine de divers pays — Russie, Afrique, Turquie, Arabie, Inde, Etats-Unis, Japon, Chine, — y note l'âpreté des conflits que provoque le heurt des civilisations. Les nations blanches, longtemps dominatrices, voient s'agiter les nations noires ou brunes. Celles-ci aspirent à la libre vie des peuples. Elles ont pour elles le nombre, l'ambition et la rancœur; le nombre qui les fait croire aux destinées éternelles, l'ambition qui décuple les courages, la rancœur qui les stimule à la rupture des pactes de vassalité. Vieux continents et puissants empires sont dans l'expectative.

Et le titre et l'objet du livre lui donnent un caractère apocalyptique. Mais qu'on lise l'ouvrage et l'on se rendra compte qu'avec *Le Réveil de l'Asie* de René Grousset et le *Déclin de l'Europe* d'A. Demangeon, il en est peu qui nous fassent pressentir avec une telle minutie de quoi demain sera peut-être fait pour les nations blanches.

H. B.

PARTIE DOCUMENTAIRE

CONTROVERSE D'HISTORIENS

Ceux qui suivent la controverse historique engagée entre M. Emile Lauvrière et M. l'abbé Couillard-Després, aimeront lire ces observations que, dans la Revue de l'Histoire des Colonies fran-

çaises (No 54, 2e trimestre, 1926), consacre à l'affaire, M. J. Tru-
mond.

EN MARGE DE LA TRAGÉDIE D'UN PEUPLE, de
M. Emile Lauvrière, ou **ERREURS SUR L'HISTOIRE DE L'ACADIE**, réfutées par l'abbé Azarie Couillard-Desprès, de la Société Royale du Canada. Bruges, Desclée, de Brouwer et Cie, s. d. (1925), 1 vol. in-8, (12 x 19), de x-118 pages.

La discussion qui emplit ces cent vingt pages bouillonnantes ne porte point sur l'ensemble de l'oeuvre de M. Lauvrière, qui la dépasse étrangement et ne saurait en être atteinte, mais sur un point très particulier et pour ainsi dire personnel: il s'agit de l'estime en laquelle on doit tenir, d'une part Charles de Menou d'Aulnay, de l'autre les deux de La Tour, — ou de Saint-Etienne, — ou de Turgis, — dont les démêlés encombrant les premières années de l'histoire de l'Acadie française.

M. l'abbé Couillard-Desprès s'est trouvé froissé dans les sentiments que lui inspire une mémoire à laquelle il est attaché pour des raisons respectables, par l'épithète de traîtres, que M. Lauvrière, après beaucoup d'autres, accole au nom des La Tour, dont l'un fut parrain d'un enfant dont la marraine était une demoiselle Marie Couillard, son arrière, arrière-grand'tante ou grand'mère. Il admet le mot de trahison, il l'emploie lui-même (p. 32, 42, 44, etc.), en ce qui concerne le premier des La Tour, Claude, dont il lui déplait seulement qu'on conteste la gentilhommerie (pourquoi? il est très honorable d'être roturier, voire valet de chambre et fils de maçon, et de très nombreux exemples nous montrent que ce n'était pas un obstacle à s'élever dans le monde, au début du XVIIe siècle; le préjugé nobiliaire n'est devenu exclusif que plus tard; par contre, s'il avait existé une grande famille française s'appelant de Turgis de Saint-Etienne, — cela se saurait); mais il nie toute solidarité du père au fils.

Et sans doute Charles n'était pas présent de sa personne quand son père conclut avec Sir William Alexander les accords de 1629-1630; il est même certain qu'en plusieurs circonstances, parfois fort inopportunes, il se mit en opposition avec les gens de Boston; il n'en resta pas moins le fils de son père, le recueillit, l'aida, ne renia pas ses actes, n'hésita même pas à s'en réclamer quand il y eut avantage; en 1634, sous le coup d'une assignation du roi de

France, il s'adresse à Boston pour résister par la force, « acte qui s'explique mieux qu'il ne se justifie... , dont il n'a pas vu les conséquences », explique M. Couillard-Desprès; à diverses reprises, il prend, alternativement ou simultanément, la qualité de lieutenant général pour le roi de France et celle de baronnet de la Nouvelle-Ecosse, titre qu'il ne peut tenir que du contrat avec Sir William Alexander, dont on nie qu'il ait accepté les termes, parce que la copie de l'acte ne porte pas sa signature; « chose qui surprend d'abord », mais, plaide notre auteur, en ce cas, « si trahison il y a, elle ne remonte pas à 1629, mais à 1644-45 »; — dix ans plus tard, en présence de l'invasion, il se rend gentiment, « parce qu'il se regardait comme un sujet anglais », écrit froidement un Anglais, qui devait savoir à quoi s'en tenir; puis il cède, en partie et bientôt en totalité, ses droits, qu'il a fait confirmer par Cromwell, aux entrepreneurs de la colonisation britannique; n'était-ce pas son droit, une nécessité? demande M. Couillard-Desprès; l'Acadie était anglaise, cédée par un traité en forme: la Tour, Acadien, agissait comme firent les Canadiens de 1763, sujets anglais corrects quand ils ne purent plus être Français, — ajoutons, si l'on veut, comme firent les Alsaciens qui ne crurent pas pouvoir opter pour la France en 1870; il y a pourtant une différence entre subir la loi du vainqueur pour rester dans la place, ou pour la vendre.

En réalité, M. Couillard-Desprès, comme on voit, convient que ses héros se sont « débrouillés »; il veut seulement qu'on ne leur soit pas trop sévère, qu'on tienne compte des lieux, des temps, des entours, et de fait les notions n'étaient pas alors ce qu'elles sont aujourd'hui: les Rochelais s'alliaient au roi d'Angleterre, Condé à l'Espagne et n'étaient pas disqualifiés! On ne saurait être plus exigeant pour de pauvres aventuriers perdus au bout du monde! Il est vrai; il n'en rsete pas moins que c'étaient des aventuriers, et que leurs intérêts, la sécurité de leurs personnes et de leurs biens avaient pour eux une importance qui les met un peu loin de nous, de nos notions morales et de notre conception du devoir.

De celles de quelques-uns de leurs contemporains, aussi; car, pour ne pas quitter l'Amérique, un d'Aulnay, par exemple, n'était pas tout à fait de la même étoffe; il avait des intérêts, lui aussi, des passions, des violences, il pouvait être mauvais voisin, incommode, injuste, si l'on veut, et il est mort sans très bien connaître le bilan de ses entreprises; il a eu, pourtant, cette chance que ja-

mais il n'a porté les armes contre son pays, que jamais il ne s'est trouvé dans la « nécessité » de chercher des sympathies chez les ennemis de la France; et il a laissé des traces de sentiments qui s'élevaient au-dessus des considérations personnelles; libre à qui voudra de ne voir dans son testament que des clauses de style; il avait du moins ce style et parlait en catholique et en Français; sur ce point, il n'a pas varié; tandis que les La Tour... , au fait, en définitive, quelle était donc leur religion? D'autres documents, d'ailleurs, — émanant de ses amis, soit, mais à qui s'adresser pour le connaître, sinon aux gens qui vivaient avec lui? — nous montrent un d'Aulnay ayant à coeur le service de son Dieu et de son roi; où sont les documents de cet ordre concernant les La Tour? Ils ont fait de bonnes affaires, oui, ils ont gagné de l'argent; il y a autre chose, même en ce monde.

En résumé, il semble bien que M. Couillard-Desprès et M. Lauvrière ne diffèrent guère sur la matérialité des faits; M. Couillard-Desprès concède même que les actes des La Tour puissent être qualifiés de « trahison », pourvu que ce soit par lui; il ne veut seulement pas que d'autres leur donnent ce nom. A cela se borne le différend; car, que M. Lauvrière ait commis une erreur en traduisant un passage embarrassé des *Calendars* (p. 24), il sera certainement le premier à le reconnaître de bonne grâce, et qui de nous n'a commis de pareils crimes? M. Couillard-Desprès traduit bien *beaver* par *gibier* (p. 23), donne à M. de la Roncière le titre inattendu de « chevalier » et appelle *de* Bonnault notre ami M. Bonnault de Méry! Quant à l'accusation d'avoir fondé toute son argumentation sur une pièce émanant de d'Aulnay en dissimulant, sciemment ou non, cette origine... , M. Lauvrière imprime explicitement (p. 73, l. 25 de la *Tragédie d'un peuple*) que ce fameux manuscrit, 18593 de la Nationale, est de d'Aulnay! Pourquoi donc ces mots de « mensonges », « calomnies », « insincérité », etc., que l'on n'est pas habitué à trouver dans les discussions entre honnêtes gens? Ils ont certainement dépassé la pensée et les intentions de M. Couillard-Desprès, qui ne peut en vouloir à M. Lauvrière d'avoir aimé le passé de l'Acadie et d'avoir cherché à s'en informer auprès de ceux qui ont fait ce passé: c'est ainsi qu'il a rencontré les témoins de d'Aulnay; nous ne demandons pas mieux que d'écouter ceux des La Tour, si M. l'abbé Couillard-Desprès les connaît.

J. TRAMOND.